

Cadre d'usage de l'IA en éducation : ce qu'il faut retenir

L'usage de l'IA en éducation s'effectue exclusivement au service des apprentissages et des pratiques professionnelles, dans le respect des valeurs de l'École de la République, du cadre légal sur la protection des données à caractère personnel, de la liberté pédagogique et des enjeux environnementaux.

Soyez vigilant sur les données saisies dans les outils accessibles au grand public

Les services d'IA accessibles au grand public ne garantissent pas la non réutilisation des données saisies. En conséquence, aucune donnée confidentielle ou à caractère personnel ne doit y être utilisée :

- ne saisissez que des données qui peuvent être rendues publiques (textes et programmes officiels, ressources éducatives libres, données statistiques anonymisées, oeuvres du domaine public, etc.)
- ne demandez en aucun cas aux élèves de se créer un compte personnel auprès de services d'IA accessibles au grand public.

Renoncez aux IA grand public quand des données personnelles, confidentielles ou protégées par le droit d'auteur sont en jeu.



Données publiques uniquement

Ne saisissez que des données qui peuvent être rendues publiques. Cela inclut les textes officiels, les ressources éducatives libres et les données statistiques anonymisées.

Ne demandez pas aux élèves de créer des comptes personnels auprès de services d'IA accessibles au grand public.

Pas de comptes personnels



Ayez conscience de l'impact environnemental des IA génératives

Recourez de manière raisonnée et responsable à l'IA générative en ayant conscience des impacts environnementaux.

Renoncez à l'IA si une autre solution moins coûteuse écologiquement peut répondre à votre besoin (par exemple, une simple recherche sur le Web).

Soyez transparent dans l'usage de l'IA

Signalez toute utilisation de l'IA dans une prise de décision, en indiquant clairement la façon dont elle a été utilisée et, dans la mesure du possible, en précisant le type d'outil utilisé.

Exercez votre esprit critique

Examinez d'un oeil critique les propositions qui vous sont faites, vérifiez toujours l'exactitude des réponses en comparant avec d'autres sources. Soyez conscient des biais possibles de l'IA, pour les corriger le cas échéant.

- Renoncez à l'IA si vous ne pouvez pas évaluer le résultat en matière d'exactitude factuelle, de pertinence des références citées et d'impartialité du point de vue.
- Privilégiez les solutions libres qui permettent un contrôle des corpus utilisés ainsi que des procédures de traitement.

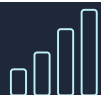
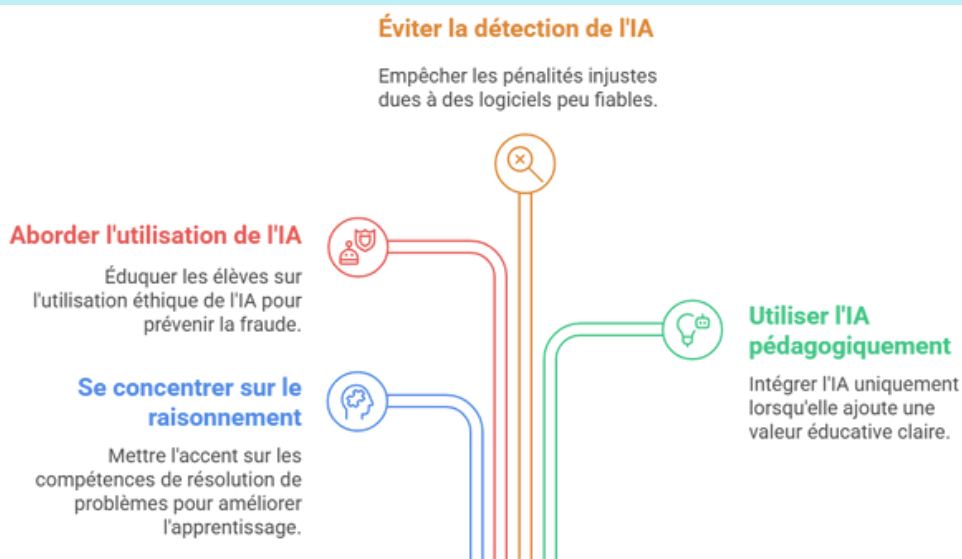
Cadre d'usage de l'IA en éducation : ce qu'il faut retenir



Adaptez les devoirs et les modalités d'évaluation

- mettez au premier plan le raisonnement et la résolution de problème ;
- expliquez aux élèves que l'utilisation d'une IA générative pour réaliser un devoir scolaire, sans autorisation explicite et sans travail personnel d'appropriation, constitue une fraude ;
- évitez d'utiliser des logiciels de détection de contenus générés par l'IA : peu fiables, ils pourraient conduire à pénaliser à tort un élève.

N'utilisez l'IA que lorsqu'une plus-value pédagogique est avérée.



Adaptez les usages de l'IA générative en fonction du niveau

- dès le premier degré, les élèves sont sensibilisés aux connaissances de base de l'IA, sans manipuler directement des IA génératives.
- l'utilisation pédagogique en classe des IA génératives par les élèves, limitée, encadrée, expliquée et accompagnée par l'enseignant, est autorisée en classe à partir de la 4^e.

au lycée, les élèves peuvent utiliser les IA génératives de manière autonome dans un cadre d'apprentissage et de formation explicitement défini par l'enseignant.

